Sciences Po / fonds CEVIPOF

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 23 Novembre 1958

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME - 5e CIRCONSCRIPTION : ROYAN-MARENNES

Electrices, Electeurs,

Comme je vous le disais dans l'article par lequel j'annonçais le dépôt de ma candidature, notre Pays vient, le 13 Mai 1958, dans un MAGNIFIQUE SURSAUT de FIERTÉ NATIONALE, de donner un coup d'arrêt — que nous espérons définitif — à la facilité, à la faiblesse, aux abandons. La FRANCE SE RETROUVAIT enfin et sans heurts, sans émeutes, sans la moindre goutte de sang, l'UNANIMITÉ se refaisait sur des idées simples et claires.

Militant du R. P. F. depuis sa fondation, puis Président de ce mouvement jusqu'à sa dissolution, JE LUTTE depuis 1946, INLASSABLEMENT, pour l'UNION des esprits et des cœurs autour de la personne du général DE GAULLE qui, SEUL, avait l'autorité et le prestige nécessaire pour RASSEMBLER, en vue d'un BUT COMMUN, des frères séparés.

Les résultats du referendum, la révolution pacifique que nous vivons, prouvent abondamment que J'AVAIS VU JUSTE et que nous sommes, SI VOUS LE VOULEZ, sur la voix du Salut.

SI VOUS LE VOULEZ.

En effet, la Constitution que vous avez adoptée le 28 Septembre, à une AUSSI LARGE MAJORITÉ, est une constitution DÉMOCRATIQUE.

Vous avez jeté les bases de la maison. Il s'agit maintenant de CHOISIR les ouvriers qui vont en bâtir les murs.

Je me permets de vous exposer brièvement les éléments du PROGRAMME que je m'engage à respecter.

N'en concluez pas que je vous fais des **PROMESSES.** *Nous ne savons absolument pas quelles seront les conditions économiques, le climat politique et diplomatique que nous allons rencontrer, mais nous travaillerons dans le sens indiqué.*

STABILITÉ MINISTÉRIELLE

Nous devons avoir un gouvernement de législature.

En cas de conflit Parlement-Gouvernement, emploi du referendum ou dissolution du Parlement. L'Electeur tranchera le débat.

FINANCES

Pour relever le Pays, nous considérons qu'il faut tout d'abord assainir sa monnaie.

Pas de stabilisation des prix, pas de revalorisation du pouvoir d'achat sans équilibre budgétaire et monnaie forte.

La recherche d'un tel équilibre nous impose une politique farouche d'ECONOMIES.

Gestion plus rigoureuse du secteur nationalisé.

REMISE EN ORDRE DE LA FISCALITÉ

Simplification. — Répartition plus juste des charges.

Il faut étudier le projet d'imposition à la base, qui écarte au maximum la fraude, les déclarations et les contrôles.

POLITIQUE EXTÉRIEURE

Fidélité à nos alliances occidentales SUR UN PIED D'EGALITÉ.

T. S. V. P.

POLITIQUE SOCIALE

L'arrivée au pouvoir du général de GAULLE doit nous permettre un essai loyal de la doctrine qui associe les salaires à la productivité.

Nécessité de se pencher sur le problème de la prévoyance sociale des classes moyennes actuellement défavorisées : artisans, petits commerçants, petits propriétaires.

Crédits pour la reconversion des entreprises.

Règlementation du droit de grève des services publics.

Relèvement du plafond des ressources pour les retraites vieillesse.

POLITIQUE FAMILIALE

Affirmation des droits intangibles de la famille sur l'enfant, en matière d'éducation et d'enseignement.
Liberté de l'enseignement.
Formation professionnelle autant que possible corporative.
Larges prêts d'installation aux jeunes.

POLITIQUE AGRICOLE ET COMMERCIALE

Ajustement sérieux des cours agricoles. — Indexation sur les cours industriels. — Contrôle des importations abusives, ruineuses en devises.
Défense de la libre entreprise et de la propriété familiale.
Exonération des droits de succession en ligne directe.
Reprise du droit de plantation de la vigne, surtout pour les jeunes qui s'installent.
Respect des engagements pris par le gouvernement vis à vis des agriculteurs (loi Laborde).
Aménagement du stockage des produits agricoles, afin de faire face aussi bien aux surproductions qu'aux pénuries. — Fonds de garantie mutuel.
Recherches de nouveaux débouchés pour l'ostréiculture. — Organisation d'une véritable propagande en sa faveur.

TOURISME

Aménagement des routes reliant la Côte de Beauté vers les grands centres.
La liaison ILE-CONTINENT doit être constamment améliorée. — Les tarifs sont à revoir.
Le service du bac ROYAN-Pointe de Grave est insuffisant, un deuxième bateau est nécessaire de toute urgence.
Propagande accrue sur le plan national et international.

Je m'excuse de cette énumération un peu aride, mais nécessaire, et cependant volontairement très abrégée.

Au demeurant, le nouveau scrutin qui vous est offert, scrutin uninominal dans le cadre d'un arrondissement élargi, doit vous permettre, cette fois-ci, de faire un choix plus sûr et moins aléatoire parmi les candidats qui sollicitent vos suffrages. Je le répète, il est MALHONNÊTE de faire aux électeurs des promesses qu'aucun d'entre nous n'est certain de pouvoir tenir.

Vous choisirez donc, parmi les candidats, celui dont le passé, la vie publique, les réalisations, garantissent qu'en toutes circonstances il fera l'IMPOSSIBLE pour PRÉSERVER VOS DROITS et DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS.

POUR QUE LA FRANCE VIVE...
POUR QUE LE 13 MAI SOIT VRAIMENT L'AURORE DE TEMPS MEILLEURS...
POUR QUE NOTRE RÉVOLUTION S'ACCOMPLISSE...

vous voterez pour

André LACAZE

Président du Syndicat départemental des Pharmaciens
Maire de COZES — Conseiller Général de la Charente-Maritime
Chevalier de la Légion d'Honneur

ET SON REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Yves TAP

Avocat à ROYAN

CANDIDATS INVESTIS par le

Centre National des Indépendants et Paysans

VU : LES CANDIDATS.

Pattedoie - Marennes — Novembre 1958